

<https://ricochets.cc/Deux-maraudeurs-au-tribunal-de-Gap-le-4-decembre.html>



Deux maraudeurs au tribunal de Gap le 4 décembre

- Les Articles -



Date de mise en ligne : mardi 1er décembre 2020

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

On partage ce Communiqué du comité de soutien aux 3+4+2 +2 ... de Briançon. Un co-voiturage s'organise de Crest pour aller soutenir les maraudeurs vendredi. Vous pouvez envoyer un mail à voies_libres_drome@riseup.net si vous êtes intéressés.

DEUX SOLIDAIRES POURSUIVIS PAR LA JUSTICE

Le 19 novembre 2020, à Montgenevre, deux solidaires ont été interpellés lors d'une maraude de l'unité mobile de mise à l'abri (UMMA), organisée par Medecins Du Monde et Tous Migrants alors qu'ils étaient en train de porter assistance à une famille composée de deux enfants mineurs, de 10 et 14 ans, d'une femme enceinte d'environ huit mois et de son mari. Placés en garde à vue pendant 24 h, pendant que la famille se faisait refouler pour la deuxième fois en ITALIE, ils sont ressortis avec une convocation devant le tribunal de Gap le 4 décembre, soit deux semaines seulement après les faits. Ils sont poursuivis pour « aide à l'entrée, la circulation ou le séjour irrégulier d'étrangers en situation irrégulière en leur faisant franchir la frontière pédestrement » pour une maraude pourtant effectuée en France dans le cadre du protocole d'intervention de l'UMMA.

Cette situation n'est malheureusement plus surprenante à la frontière franco-italienne où depuis 5 ans la chasse à l'homme de couleur et les refoulements illégaux font le quotidien. Les violences policières sont avérées (<https://www.bastamag.net/police-racket-violence-sur-mineur-detournement-de-fonds-publics-refugies-proces-PAF-Montgenevre>), les courses poursuites meurtrières.(https://www.liberation.fr/france/2019/05/08/sur-les-traces-de-blessing-matthew-migrante-nigeriane-noyee-dans-la-durance_1725483).

Ces réalités sont bien loin d'être anecdotiques , nous comptons aujourd'hui cinq personnes exilées décédées « accidentellement » sur les chemins rejoignant le Briançonnais. plusieurs centaines d'autres ayant nécessité un passage aux urgences, beaucoup d'entre elles présentant des blessures ou traumatismes parfois irréversibles directement liés au passage de la frontière.

Le lundi 16 novembre, la Préfète des Hautes-Alpes a annoncé en conférence de presse à la Police Aux Frontières (PAF) de Montgenèvre, l'augmentation des effectifs de la PAF et de la gendarmerie mobile ainsi que l'arrivée de militaires des forces sentinelles afin de lutter contre le terrorisme, nous dit-on. Nous constatons depuis, le déploiement d'un arsenal technologique (drones et jumelles thermiques).

Concrètement, ce dispositif permet le refoulement de nombreuses familles fuyant leur pays, ainsi que la criminalisation de la solidarité, à l'image des événements de la journée du 19 novembre.

Cette situation intervient dans un contexte répressif plus global. En France, dans la Roya et à la frontière espagnole, à Calais , à Paris la situation est similaire : la chasse aux exilé-es constante engendre souvent la mise en danger de la vie de ces personnes qui n'ont d'autre choix que de fuir leur pays.

En Europe, la frontière bosno-croate est depuis des années un véritable enfer pour quiconque n'a pas les bons papiers pour tenter la traversée. Humiliations et tortures policières sont le lot quotidien des personnes empruntant ces chemins comme en attestent les témoignages qu'ils nous laissent(<https://asile.ch/2020/02/24/rts-situation-en-bosnie-herzegovine>) .La Méditerranée, elle, continue d'être un cimetière dont on ne compte même plus les naufrages.

Les images récentes des violences policières sur les exilé-e-s à Paris témoignent d'un harcèlement quotidien des

Deux maraudeurs au tribunal de Gap le 4 décembre

personnes sans papiers partout sur le territoire français. C'est dans ce contexte de violences policières avérées que le gouvernement est en train de faire passer la loi « sécurité globale », ce qui renforce notre inquiétude quant au sort réservé aux exilé-es et à toutes celles et ceux qui s'opposent à ces politiques inhumaines.

Nous appelons à un rassemblement devant le tribunal de Gap le 4 décembre 2020 à 8 h00 contre ces politiques mortifères et en soutien aux solidaires inculpés !

Nous conseillons également à notre ministre de l'intérieur M. Gerald Darmanin d'engager un dialogue avec les associations concernées avant que ne se produisent de nouveaux drames.

Rendez vous le 4 décembre 2020 à 8 h 00 devant le tribunal de GAP

NOS MONTAGNES NE SERONT PAS UN CIMETIERE !!! SOLIDARITE AVEC LES EXILE-E-S ET LES SANS PAPIERS

Liste des organisations membres du Comité : Article 1er, Attac 05, Le Cesai, CGT 05, Chemins Pluriels, Chez Marcel, CHUM, Collectif Maraudeurs, Comité de soutien aux 3+4 Genève, Comité de soutien aux 3+4 Marseille, Les Croquignards, Ensemble 05, La Fanfare Invisible, Icare 05, Médecins du Monde, NO THT 05, PCF 05, Refuges Solidaires, Réseau hospitalité 05, Sud Education 05, Les Tabliers Volants, Tous Migrants, L'Union Syndicale Solidaires 05, Union communiste libertaire Hautes-Alpes, Un jour la Paix.

Contact Agnès ANTOINE 06 37 75 75 77

Michel ROUSSEAU 06 80 60 43 50